

2. THÉODORE BOCHART DU PLESSIS, FONDATEUR DE TROIS-RIVIÈRES

Yannick Gendron, historien

Cet article s'inscrit à la suite d'un premier texte relatant les principaux arguments menant à l'identification de Théodore Bochart du Plessis comme le véritable fondateur de Trois-Rivières en 1634 : *Le mystère La Violette* (www.sieurdelaviolette.com, janvier 2010). Celui-ci s'intéresse particulièrement à sa présence et à son action en sol trifluvien.

En 2009, j'ai révélé la véritable identité du fondateur de Trois-Rivières dans un documentaire du journaliste-réalisateur Pierre Saint-Yves¹. Un article paru dans le collectif *Rencontrer Trois-Rivières*², puis une autre version diffusée sur mon site Internet www.sieurdelaviolette.com depuis janvier 2010, reprennent les grandes lignes de mes conclusions : derrière le nom de sieur de La Violette se profile un autre personnage, protestant, parent et allié du Cardinal de Richelieu, Théodore Bochart du Plessis. D'abord considéré comme personnage mineur dans l'historiographie par la plupart des historiens, une lecture attentive des *Relations des Jésuites* nous en livre pourtant un portrait fort différent. Non seulement fut-il un influent personnage en Nouvelle-France, mais il s'est surtout illustré en sol trifluvien au moment de la fondation de l'habitation en 1634. Toutefois, à l'instar du sieur de La Violette, il s'agit d'un illustre inconnu dont on avait perdu la trace en 1636. À son retour en France, Théodore Bochart du Plessis rentrait dans les rangs familiaux sous le nom de Théodore Bochart du Ménillet. Cela dit, c'est sa présence en Nouvelle-France, plus particulièrement à Trois-Rivières qui m'importe dans le présent article. J'évoquerai donc, de façon chronologique, les situations dans lesquelles il fut impliqué depuis son arrivée en 1632 jusqu'à son départ en août 1636.

Premiers contacts, premier hiver

Lorsque Bochart s'embarque pour la Nouvelle-France au printemps 1632, fort probablement pour sa première traversée de l'Atlantique, il sait déjà qu'il y hivernera. Le Sieur Emery de Caën transporte les lettres signées de Charles 1^{er} qui lui permettront de reprendre Québec aux mains des frères Kirke depuis 1629. Bochart agit alors à titre de lieutenant de Caën. Le convoi transporte des colons et des vivres, mais aussi des Jésuites dont l'œuvre d'évangélisation ne doit point déranger le commerce. Néanmoins, le Cardinal de Richelieu recommande aux sieurs de Caën et Bochart du Plessis de les traiter justement tant lors de leur passage que

¹ Pierre Saint-Yves, réalisateur, *Sur les traces de Laviolette*, Trois-Rivières, Les Productions Herodotus, 2009, 71 minutes.

² René Beaudoin, dir. *Rencontrer Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Le Sabord, 2009, p. 58-72.

durant leur séjour³. Pourquoi un tel avertissement, si ce n'est que les deux marins sont de la religion prétendue réformée, des protestants, des huguenots?

Les talents diplomatiques de Théodore Bochart du Plessis seront mis à l'épreuve dès ses premiers jours dans la colonie. C'est un rôle que les Jésuites lui reconnaissent déjà et qu'ils solliciteront à maintes reprises au cours de son séjour. En effet, à peine arrivé à Tadoussac, vers le 3 juillet 1632, le Père Le Jeune se tourne vers Bochart, « son lieutenant », pour qu'il prenne en délibéré le sort de trois otages iroquois que des « Sauvages » menacent d'exécuter en guise de représailles. Le lieutenant de Caën devient alors le médiateur entre les nations à la demande des Jésuites : ils veulent sauver les trois Iroquois. « Monsieur du Plessis dit qu'on donneroit ce qu'on pourroit, et qu'au reste il ne faudroit pas grande chose, qu'on pourroit demander ces trois personnes Hiroquois en eschange d'un François qu'ils ont tué, il y a quelques années, ou à tout le moins en demander deux, et qu'asseurement on les auroit : le Truchement qui leur avoit parlé m'avoit assuré que la chose estoit facile »⁴. Toutefois, au final, deux des trois Iroquois seront tués « d'horrible façon », alors que le plus jeune d'entre-eux aura la vie sauve, probablement adopté par ses tortionnaires. Dès lors, l'équipage reprend la route pour prendre possession de Québec.

La *Brève relation de voyage de la Nouvelle-France* du Père Paul Le Jeune raconte comment se déroule la reprise de Québec aux mains des frères Kirke le 5 juillet 1632 : « L'Anglois ayant veu les patentés signées de la main de son roy, promit qu'il sortiroit dans la huictaine; et de fait, il commença à s'y disposer, quoy qu'avec regret [...] Le mardy suivant, 13 de juillet, ils remirent le fort entre les mains de monsieur Emery de Caën et de monsieur du Plessis-Bochart, son lieutenant »⁵.

Cela dit, au-delà des considérations solennelles, la vie doit reprendre en Nouvelle-France, car les frères Kirke laissent derrière eux une colonie dévastée. Les Jésuites font mêmes quelques tentatives de semences du côté de Québec. Si celles fournies par « Monsieur du Plessis » sont gâtées, celles apportées par leur Frère prennent racine⁶. Une autre image du Père Le Jeune pour démontrer la stérilité de la religion prétendue réformée de Bochart?

Si les Jésuites saisissent rapidement l'autorité dont il est investi, il ne prend pas beaucoup plus de temps aux Amérindiens qu'il côtoie au cours de la première année,

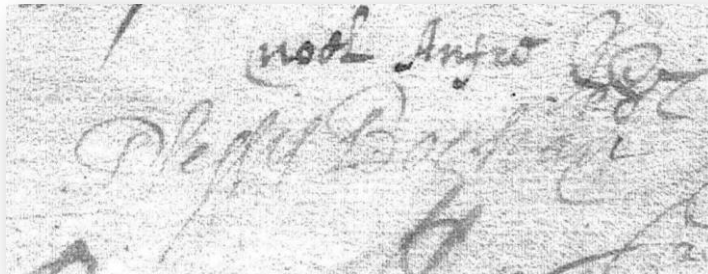
³ Lucien Campeau, *Monumenta Novae Franciae*, Tome II : *Établissement à Québec (1616-1634)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 276.

⁴ Paul Le Jeune, « Relation de la Nouvelle-France en l'année 1632 », dans *Relations des Jésuites*, Tome I : *1611-1636*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 9.

⁵ Lucien Campeau, *Monumenta Novae Franciae*, Tome II : *Établissement à Québec (1616-1634)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 311.

⁶ *Relation de 1632*, p. 13.

surtout à l'arrivée du temps froid. En novembre 1632, lorsqu'un « Sauvage » ayant reçu une éducation par les Récollets en France retrouve sa nature « barbare » durant l'été à son retour en Nouvelle-France et désire trouver refuge dans l'habitation de Québec l'hiver venu, de Caën refuse. Il se tourne donc vers un autre personnage en autorité, « le sieur du Plessis ». Mais ce dernier se montre intraitable : s'il veut réintégrer l'habitation, il doit cesser « ses friponneries » et faire ses devoirs de « bon chrétien », sans quoi il demeurera exclus du fort; conditions auxquelles de Caën adhère⁷. Il semble que cet hiver soit particulièrement rude pour les Français. *Le Mercure François* de 1632-1633, une chronique annuelle sur l'état des colonies françaises, évoque les difficultés rencontrées par les colons au cours de cette période. « L'hyver a esté long & fascheux en ce pays, peut-on y lire. Depuis le 27 Novembre jusques à la fin d'Avril la terre a toujours esté blanche de neige : & depuis le 29 du mesme mois de Novembre jusques au 13 avril nostre petite riviere a toujours esté glacée, mais en telle sorte, que cent carosses eussent passé dessus sans l'esbranler.



Signature de Théodore Bochart du Plessis tirée du Tabellionage du Havre, dans un acte du 13 février 1634.

Les glaces estoient de telle espaisseur, que quand on vint à les rompre proche de Kebec, pour mettre une barque à l'eau, le sieur du Plessis me dit qu'estant à terre c'estoit tout ce qu'il pouvoit faire d'atteindre au bout d'une glace avec la fourchette d'un mousquet qu'il tenoit en sa main »⁸.

Le printemps venu, Bochart, toujours à Québec, se trouve au centre d'une savoureuse anecdote qui démontre son degré de confiance à l'égard des autochtones mais sa faible réciprocité. Les Amérindiens, probablement désinformés par les Anglais ou les Basques, croient à tort que les Français cherchent à les empoisonner. Ainsi, il n'est pas rare qu'ils invitent leur hôte à goûter d'abord ce qu'on leur offre. Le 21 mars 1633, lors d'un conseil, le sieur du Plessis présente un verre de vin ou de cidre à « un Sauvage fort adonné à boire ». Ce dernier se tourne et demande à un Français d'y goûter. Il s'exécute avec tant d'aplomb, qu'il ne lui laisse rien, lui

⁷ Paul Le Jeune, « Relation de la Nouvelle-France en l'année 1633 », dans *Relations des Jésuites*, Tome I : 1611-1636, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 7.

⁸ *Mercure François* (Tome 19 : 1633), p. 783.

remettant même le verre vide pour lui démontrer de réduire sa méfiance⁹. Bref, l'hivernement 1632-1633 permet à Théodore Bochart du Plessis de bien se positionner dans la colonie. Il développe des liens de confiance avec les Jésuites, assure leur sécurité et leur subsistance en plus d'étayer ses aptitudes à communiquer avec les membres des nations autochtones. L'arrivée de Champlain ne vient que renforcer son rôle et son statut. Et il l'exprime de façon toute particulière à Trois-Rivières.

Le retour de Samuel de Champlain

Les marins sont maîtres en Nouvelle-France; le retour de Champlain en 1633 le confirme. C'est d'abord sur mer qu'il tente d'affirmer la suprématie de la France, et celle de la Compagnie des Cent-Associés sur son territoire. Plus d'une fois au cours de cette période, Bochart fait la chasse aux Anglais qui veulent court-circuiter le réseau de la traite des fourrures et ainsi priver la métropole de revenus importants. Surtout, on s'inquiète des bateaux anglais qui franchissent Québec de nuit pour se rendre aux Trois-Rivières où se fait traditionnellement le commerce auprès des peuplades autochtones.

Champlain revient donc à Québec le 23 mai 1633. Son arrivée est saluée par des coups de canon, et dès qu'il franchit les portes de l'habitation il fait venir le Sieur de Caën pour qu'il remette le fort et l'habitation entre les mains de Bochart au nom de sa majesté, du Cardinal de Richelieu et de la Compagnie des Cent-Associés. Le lendemain, Bochart pose le même geste officiel à l'endroit de Champlain. Dès lors, par une commission rédigée par le Cardinal de Richelieu, Théodore Bochart du Plessis prend le commandement de la flotte¹⁰. Dans l'organigramme de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain assume en quelque sorte le rôle de directeur général, et Bochart celui de directeur des opérations.

Or, qu'en est-il de cette commission signée par Richelieu? Il s'agit d'un document officiel dans lequel est décrit la charge d'un individu et les pouvoirs que cela lui confère. La voilà donc *in extenso*. « Armand, cardinal duc de Richelieu, grand maistre chef et surintendant général de la navigation et commerce de ce royaume A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut. Sçavoir faisons que pour la bonne confiance que nous avons de la personne de Théodore Bochard, escuyer, sieur du Plessis et de ses Sans, suffisance, experiance et praticque au fait de la navigation. Nous pour ces causes et autres à ce nous mouvans, avons commis et député, commettons et députtons par ces presentes iceluy sieur du Plessis Bochart pour prendre le commandement et avoir la conduite de la flotte et vaisseaux de la

⁹ *Relation de 1633*, p. 21.

¹⁰ *Mercure François* (Tome 19 : 1633), p. 817.

Compagnie de la Nouvelle-France retournant de Quebecq, icelle faire repasser en France. Et pour ce enjoignons à tous les capitaines desdits navires, officiers mariniens et tous autres d'obeyr en tout et par tout aux commandemens qui leurs seront faicts de la part dudict sieur du Plessis. Prions et requerons tous princes, potestats, leurs lieutenans généraux, admiraux, gouverneurs de leurs provinces, villes havres, ou chefs de leurs armées maritimes, mandons et ordonnons aux juges et officiers de la Marine et aux gardes costes qui sont sous nostre charge. Prions et requerons tous ceux qu'il appartiendra laisser librement seurement passer, aller, venir, séjourner par chacun de leurs pouvoirs, gouvernemens, juridictions, destRICTS, iceluy sieur du Plessis, avec ses vaisseaux et équipages sans luy faire mettre, donner ny souffrir luy estre fait, mis ou donné aucun trouble, destourbier ennuy ou empeschement, ains toute faveur, secours et assistances sy besoin en a. En tesmoin de quoy nous avons signé ces presentes, fait mettre et apposer le scal de nos armes, et contresigné par nostre secrétaire ordinaire. A Paris, le premier jour de mars mil six cent trente trois »¹¹. Ce document est important à plusieurs égards. D'abord, il nous confirme le prénom et le nom de famille de l'individu, éléments sur lesquels les historiens et généalogistes ne s'entendent pas. Puis, il confirme l'autorité dont il est investi et la latitude avec laquelle il peut exercer son travail. Enfin, il définit la tâche du Général qui doit assurer la liaison entre la Nouvelle-France et la métropole.

Dès le 7 juin 1633, Bochart poursuit son travail aux Trois-Rivières auprès de capitaines amérindiens. Les Français veulent des garanties quant à l'exclusivité du commerce. Considérant que l'administration de la colonie s'effectue par une compagnie dédiée au commerce des fourrures, il s'agit d'un mandat stratégique : c'est Bochart qui mène les discussions octroyant aux Amérindiens, faisant la traite aux Trois-Rivières, les mêmes considérations et conditions qu'à ceux qui faisaient le commerce à Québec¹². Bien que Trois-Rivières soit devenu la plaque tournante de la traite des fourrures, Bochart exerce quand même une surveillance sur l'ensemble du territoire. Ainsi remarque-t-il les allées et venues de groupes de canots sur le grand fleuve¹³, ou prend-t-il en chasse des capitaines anglais qui traitent dans les environs de Saguenay ou de Tadoussac¹⁴.

La répression, au même titre que la négociation, est un des outils développés et utilisés par Bochart pour encadrer le commerce des pelleteries. L'envoi de Français, plus précisément de Jésuites, dans les peuplades autochtones, en particulier chez les Hurons, s'avère une autre stratégie commerciale. Alors que Samuel de Champlain

¹¹ Transcription de Vaux de Foletier, *Cabinet des titres, pièces originale 376, dossier 8234*. Ottawa, Archives Nationales du Canada.

¹² Campeau, 1979, p. 369.

¹³ *Relation de la Nouvelle-France en l'année 1633*, p. 29.

¹⁴ Campeau, 1979, p. 382-383.

négoce l'embarquement de Jésuites avec les Hurons au départ de Québec, Bochart pose les mêmes gestes à Trois-Rivières. Les Jésuites deviennent en quelque sorte des informateurs au service de la Compagnie : les relations entre les tribus, les troubles internes, les maladies, sont autant de données importantes qui influencent la traite et dont les Jésuites font état dans leur correspondance. En retour, Bochart incite les Amérindiens à suivre les enseignements des Jésuites, loue la valeur de leur parole et leur fait observer une certaine sobriété¹⁵.

Dans ce contexte, Théodore Bochart du Plessis retourne en France avec le titre de Général de la flotte, tout en exerçant aussi dans les faits, son autorité sur terre. Il reviendra au printemps suivant à la tête d'une flotte renouvelée, alors que le commerce est enfin rétabli avec les peuplades locales.

La fondation de Trois-Rivières

L'arrivée des vaisseaux à Québec en juin 1634 sous le commandement de Bochart est une grande source de réconfort; pour le corps, puisqu'ils sont chargés de vivres, pour l'esprit, parce que la correspondance en provenance de l'Europe ne leur parvient qu'une seule fois par année. Dans la *Relation de 1634*, le Père Le Jeune en témoigne : « l'arrivée de Monsieur du Plessis, General de la flotte [...] nous met dans la jouissance des uns, et nous apporte les bonnes nouvelles des autres, nous comblent d'une consolation si grande, qu'il me seroit bien difficile de la pour voir bien expliquer »¹⁶. L'auteur de la *Relation* ne ménage pas ses éloges à l'égard de celui qu'il nomme *le Général* et s'étonne parfois de l'empressement qu'il démontre envers les Pères. « Le 24 du mesme mois, feste de saint Jean Baptiste, le vaisseau de l'Anglois, commandé par le capitaine de Lormel monta jusques icy et nous apporta le P. Jacques Buteux en assez bonne santé. Monsieur le Général, nous honorant de ses lettres, me manda que ce bon Père avoit esté fort malade pendant la traversée et le Père nous dit qu'il avoit esté secouru et assisté si puissamment et si charitablement de monsieur le Général et de son chirurgien qu'il restoit tout confus »¹⁷. Confus ou surpris, considérant les croyances religieuses de Bochart en rupture avec celles des Jésuites?

Tel que convenu en 1633, la traite se fait dorénavant à Trois-Rivières. Champlain décide donc d'y établir une habitation. C'est la raison pour laquelle deux barques s'y rendent au début du mois de juillet 1634. Le Père Le Jeune en décrit ainsi les détails. « Le premier juillet, le Père Brébeuf et le Père Daniel partirent dans une

¹⁵ Paul Le Jeune, « Relation de la Nouvelle-France en l'année 1634 », dans *Relations des Jésuites*, Tome I : 1611-1636, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 32.

¹⁶ *Relation de la Nouvelle-France en l'année 1634*, p. 1.

¹⁷ Campeau, 1979, p. 730-731.

barque pour s'en aller aux Trois-Rivières, au-devant des Hurons. La barque alloit commencer une nouvelle habitation en ce quartier-là. Le Père Davost, qui estoit descendu à Tadoussac pour l'assistance de nos François, suivit de nos Pères trois jours après, en la compagnie de monsieur le Général, qui se vouloit trouver à la traite avec ces peuples »¹⁸. Il n'est pas rare, dans la façon de faire, d'envoyer une barque ou une chaloupe en éclaireur avant l'arrivée des personnes en autorité. De toute évidence, la première barque transporte les vivres et le matériel. La seconde est sous la conduite du Général. La construction d'une habitation, la présence des Jésuites et celle de Bochart en cette période de l'année concourent à favoriser la traite au profit de la Compagnie.

En effet, le Général de la flotte a tout avantage à faire embarquer des Jésuites vers le pays des Hurons. Il contribue activement aux négociations avec eux et achète leurs marchandises, pour décharger leur canot et faire de la place à de nouveaux rameurs. « Les Pères promettent qu'ils rameront; ils font des présents. Monsieur du Plessis en fait aussi, insiste tant qu'il peut. »¹⁹. Le Père Brébeuf renchérit dans sa propre version des faits dans la *Relation* de 1635. Il explique le contexte dans lequel Bochart fait preuve de persuasion « J'y fis tout mon pouvoir; nous redoublâmes les présents, nous diminuâmes nostre petit bagage et prîmes seulement ce qui concernoit le saint sacrifice de la messe et ce qui estoit absolument nécessaire pour la vie. Monsieur du Plessis y interposa son autorité; monsieur Olivier et monsieur Couillart, leur industrie, et tous les François, leur affection [...] Enfin donc, après avoir brièvement remercié monsieur du Plessis, luy avoir recommandé l'embarquement du reste de nos gens, si l'occasion se présentoit, et luy avoir dit adieu et à tous nos François, je m'embarquay avec le Père Antoine Daniel et un de nos hommes; les deux autres venoient avec les Algonquins. Monsieur du Plessis honora nostre départ de plusieurs canonnades, afin de nous rendre encore plus recommandables à nos sauvages. Ce fut le septiesme juillet »²⁰. D'ailleurs, le déclenchement de ces coups de canon est normé et réservé aux personnes en autorité. Quant à l'embarquement, bien que le Père Le Jeune salue l'aide de Bochart dans le passage des Jésuites vers le pays des Hurons, il ne peut ignorer que ce geste est clairement orienté en faveur de l'amélioration des liens d'affaires. L'éducation des jeunes amérindiens constitue une autre stratégie de la compagnie afin de s'assurer de leur collaboration tant au plan du commerce, que de la sécurité des Français sur le territoire. Un nombre grandissant d'autochtones chargeront les Jésuites de l'éducation de leur enfant, sous la recommandation de Bochart. Cela

¹⁸ *Ibid*, p. 731.

¹⁹ *Ibid*, p. 732-733.

²⁰ Lucien Campeau, *Monumenta Novae Franciae*, Tome III : *Fondation de la mission huronne (1635-1637)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 86-87.

confirme la confiance grandissante entre Français et Amérindiens, à la base même des échanges commerciaux.

Cela dit, tout indique que Bochart passe l'été à Trois-Rivières. C'est durant la période estivale que la traite s'effectue. Il se rend périodiquement à Québec pour rendre compte des développements récents. Le 4 août 1634, il descend des Trois-Rivières pour informer Champlain des travaux sur l'habitation : « Il nous dit encore qu'on travailloit fort et ferme au lieu nommé les Trois-Rivières, si bien que nos François ont maintenant trois habitations sur le grand fleuve de Saint-Laurens : une à Kébec, fortifiée de nouveau, l'autre à quinze lieues plus haut, dans l'isle de Sainte-Croix, où monsieur de Champlain a fait bastir le fort de Richelieu. La troisieme demeure se bastit aux Trois-Rivières, quinze autres lieues plus haut, c'est-à-dire à trentes lieues de Kébec »²¹. Quelques jours plus tard, le Général de la flotte quitte Québec, chargé de fourrures, pour tirer à Tadoussac, y faire la traite, et de là, partir en France²².

Une année de consolidation

La *Relation des Jésuites* de l'année 1635 (qui a été écrites par quatre auteurs, dont le Père Le Jeune) dépeint les dures conditions dans lesquelles évoluent les premiers colons. « Pour nos François, ils s'occupent à se fortifier, à bastir, à défricher, à cultiver la terre; mais je ne prétends pas d'écrire tout ce qui se fait en ce pays, ainsi seulement ce qui tend au bien de la foy et de la religion. Cet hyver passé, la maladie de terre ou de scorbut s'estant jettée dans la nouvelle habitation des Trois-Rivières, où le Père Buteux et moy estions allez, nous a donné nouvelle occupation meslée de joye et de tristesse. Nous estions marris d'un costé, de voir souffrir quasi tous nos pauvres François et d'en voir mourir quelques-uns; de l'autre nous nous réjouyssions de voir des effets tout à fait admirables de la grâce de Nostre-Seigneur dedans leurs âmes »²³.

Le 4 juillet 1635, Bochart revient de France. Les activités qu'il mène dans la vallée du Saint-Laurent sont à peu de choses près les mêmes que celles des dernières années. Installés à Trois-Rivières, il patrouille sans cesse le fleuve afin de s'assurer de la bonne marche du commerce des fourrures. Le Général s'assure aussi de la collaboration des Jésuites dont il gère les déplacements²⁴. Grand diplomate et maître négociateur, Bochart intervient favorablement dans les assemblées entre Français et

²¹ *Ibid*, p. 737-738.

²² Paul Le Jeune, « Relation de la Nouvelle-France en l'année 1635 », dans *Relations des Jésuites*, Tome I : 1611-1636, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 13.

²³ D'ailleurs, l'un des valets meurt noyé à Trois-Rivières le 27 juillet 1635, ce qui nous informe sur sa présence durant cette période. Campeau, 1987, p. 50.

²⁴ *Ibid*, p. 77.

autochtones²⁵. De plus, il exerce son privilège en saluant à coups de canon les gens qu'il en considère dignes²⁶. Il regagne la France avec ses pelleteries en août 1635.

Un changement de garde

S'amorçant avec le décès de Samuel de Champlain le 25 décembre 1635, la Nouvelle-France est le théâtre d'un véritable changement de garde en faveur de la foi et de la religion. Étrangement, ce n'est pas le second de Champlain, Théodore Bochart du Plessis, en France à ce moment-là, qui prend le relais, mais bien plutôt Marc-Antoine Brasdefer de Châteaufort, fervent catholique et futur commandant aux Trois-Rivières.

À son retour en Nouvelle-France à l'été 1636, Bochart s'installe encore une fois à Trois-Rivières. Comme les années précédentes, il y est principalement pour le commerce. D'ailleurs, il continue à se rendre régulièrement à Québec pour faire état des derniers développements en terre trifluvienne. Une seule variable change radicalement la donne à brève échéance : l'arrivée de Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'Ordre de Malte, à titre de gouverneur à la fin du mois de juin 1636.

D'ailleurs, Bochart est rapidement mis à contribution pour ses connaissances du territoire et des mœurs de ses habitants. Le 2 juillet 1636, il vient en appui au nouveau gouverneur lorsqu'il assiste à une réunion avec les Amérindiens. « Ce mesme jour, le Capitaine des Sauvages de Tadoussac estant à Kébec, avec une escouade de ses gens, qui s'en alloient à la guerre, désira de parler en conseil à Monsieur le Gouverneur, en un mot aux François [...] Voulant parler, il osta son chapeau, et fit une reverence assez gentiment à la Françoise, puis adressant sa parole aux Capitaines, notamment à Monsieur du Plessis, qu'il appella son puisné [...] »²⁷. Le 15 juillet 1636, Bochart arrive à Trois-Rivières²⁸. Il poursuit son travail diplomatique auprès des Iroquois. « Le dix-huictiesme, monsieur le Général partit de Trois-Rivières pour monter à la rivière des Hiroquois, où il estoit attendu des sauvages jusques au nombre de deux ou trois cens pour parler de leurs guerres. Il me dit qu'il y alloit pour les reconcilier, car il y avoit quelque dissention entre eux [...] Monsieur du Plessis a appaisé tout cela [...] »²⁹. Il s'agit d'un rare exemple où Bochart tente de rétablir la paix entre deux peuplades amérindiennes. Le Père Le Jeune ajoute : « Le dernier jour de ce mois, monsieur le Général retourna aux Trois-

²⁵ *Ibid*, p. 78.

²⁶ *Ibid*, p. 79.

²⁷ Paul Le Jeune, « Relation de la Nouvelle-France en l'année 1636 », dans *Relations des Jésuites*, Tome I : 1611-1636, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 60.

²⁸ Campeau, 1987, p. 287.

²⁹ *Ibid*, p. 287-288.

Rivières. Voici les particularitez de son voyage. Ayant trouvé les sauvages assemblez à la rivière des Hiroquois, il leur parla des différens qu'ils avoient les uns avec les autres et leur fit faire quelques présens pour avaler plus doucement, comme ils parlent, leurs mécontentemens. En un mot, il mit la paix parmy eux et pour accoustumer toujours leurs oreilles à entendre parler de nostre créance, il leur disoit que s'ils aymoient les François, ils devoient aymer et écouter ceux que les François chérissent et ausquels ils prêtent l'oreille; qu'ils leurs devoient donner leurs enfans pour les instruire. Il parloit de nous, adjoustant que le grand capitaine, venu de nouveau à Kébec, avoit esté instruit dans nos écoles; que luy-mesme avoit esté enseigné de nostre main et que s'ils désiroient que nous ne fussions pas qu'un peuple par ensemble, qu'il falloit commencer par là. A tout cela ils répondirent hô! hô! hô! selon leur coustume, quand ils approuvent quelques discours »³⁰. Si Bochart n'a pu intercéder positivement pour sauver la vie de deux Iroquois à Tadoussac lors de son arrivée en Nouvelle-France, il inspire désormais suffisamment d'autorité et de respect pour éviter des conflits entre nations.

Les Amérindiens reconnaissent le travail de Bochart en lui apportant, à Trois-Rivières, un présent le 14 août 1635. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'un cadeau de départ. « Le quatorzième du mesme mois d'aout, les sauvages vindrent voir en corps le Général, pour luy présenter cette jeune Hiroquoise [...] Monsieur le Général luy fit répondre qu'il chérirait ce présent en considération de la main de ses amis dont il parloit et non pas du pais d'où il estoit sorty, qu'il haïssoit à mort »³¹. Il exprime ainsi toute sa considération pour les Hurons et son aversion pour les Iroquois, ennemis des Français.

Le 15 août 1636, Bochart est toujours à Trois-Rivières pour la traite. Or, les Hurons tardent à venir et il se résoud à quitter le 20 août suivant s'ils ne se présentent pas, « la saison de naviguer estant fascheuse sur le déclin de l'automne ». Le Père Daniel, parmi cette tribu, fait donc envoyer un canot pour annoncer l'arrivée des marchandises : « J'écry à monsieur du Plessis qu'il y a peu de canots, mais qu'ils portent très grande quantité de marchandises »³². Finalement, les Hurons atteignent Trois-Rivières le 19 août suivant. « Si tost que nous vismes paroistre leurs canots sur le grand fleuve, écrit le Père Le Jeune, nous descendîmes du fort pour recevoir le Père Daniel et le Père Davost et quelques-uns de nos François que nous attendions; monsieur le Général s'y trouva luy-mesme »³³. Sans aucun doute, il incarne, à ce moment-là, la plus haute autorité à Trois-Rivières.

³⁰ *Ibid*, p. 289.

³¹ *Ibid*, p. 294-295.

³² *Ibid*, p. 296-297.

³³ *Ibid*, p. 299.

Bochart continue d'être actif auprès des Hurons pour se voir confier des enfants destinés à un éventuel séminaire. Il le fait de façon très stratégique au vu et au su des Jésuites « Le Père Daniel assista à ce conseil et me dit que monsieur le Général avoit fort satisfait ces sauvages par ses réponses [...] Ayant donc quelque chose à leur rerésenter, je priay monsieur le Général de m'ouïr sur ce que j'avois à dire, ce qu'il fit et m'obligea. Je voulois notamment parler pour avoir des enfans et commencer un séminaire, comme un chose très importante au salut de ces nations et au bien de Messieurs de la compagnie, car leurs enfans nous seront autant d'ostages pour l'asseurance des François qui sont parmy eux et pour l'affermissement du commerce. Monsieur le Général avoit déjà bien conceu cette raison; voilà pourquoy il n'épargna rien pour en avoir »³⁴. Après cette aventure, le Père Lejeune réitère son appréciation de Bochart. « Si Messieurs de la compagnie continuent, comme nous espérons, de nous envoyer des personnes qui employent l'autorité qu'ils leur donnent pour le service de Dieu, tout ira bien et la Nouvelle-France imitera un jour la piété de sa sœur aînée. J'ay déjà dit que monsieur nostre Gouverneur s'y monstra zélé au possible, Monsieur le Général de la flotte s'en retourne avec cette gloire devant Dieu, de n'avoir rien oublié icy pour sa gloire »³⁵. Le 29 août 1636, Bochart lève l'ancre à Québec et quitte définitivement vers la France.

Le Père Le Jeune nous renseigne sur l'état dans lequel le Général laisse Trois-Rivières au mois d'août 1636 : la modeste habitation de 1634 est maintenant un poste de traite avec toutes les commodités de l'époque tant au plan logistique que défensif. « L'habitation des Trois-Rivières est agrandie de deux corps de logis, d'un magasin, et d'une platte forme garnie de canon. Voilà ce qui s'est fait, mais non pas tout ce qui doit se faire pour la conservation du Païs »³⁶. De par sa présence en période estivale alors que Trois-Rivières se transforme en foire commerciale, de par son implication auprès des nations amérindiennes et de par les travaux qui sont effectués sous son commandement, Théodore Bochart du Plessis peut être considéré à plus d'un titre le fondateur de Trois-Rivières.

Le deuxième commandant aux Trois-Rivières

À l'image de Bochart, Marc-Antoine Brasdefer de Châteaufort agit aussi dans l'ombre du nouveau Gouverneur en Nouvelle-France et peu d'information circule à son sujet. On sait qu'il assure l'intérim avant l'arrivée de Charles Huault de Montmagny à l'été 1636. Tout indique qu'il commande à Trois-Rivières à partir de cet instant. Ce que confirme une mention à titre de parrain dans le *Catalogue des*

³⁴ *Ibid*, p. 300-303.

³⁵ *Ibid*, p. 304.

³⁶ *Relation de la Nouvelle-France en l'année 1636*, p. 40.

Trépassés et des baptisés de la paroisse Immaculée-Conception. D'ailleurs, il intervient en commandant : il négocie avec les tribus algonquine, montagnaise et abénaquise qui s'amènent à Trois-Rivières³⁷, y régie le commerce et rend les hommages d'usage aux Pères Jésuites qui s'embarquent avec les Hurons vers l'Outaouais³⁸, bref il pose tous les gestes de son prédécesseur, Théodore Bochart du Plessis.

Conclusion

Cet article reprend mes observations à partir d'une relecture des Relations des Jésuites qui m'ont amené à tirer les conclusions au sujet de la réelle identité du Sieur de Laviolette. La réponse était sous le nez des historiens depuis tout ce temps.

Théodore Bochart du Plessis arrive donc en Nouvelle-France à une période critique de son développement. Sous occupation anglaise depuis trois ans, les liens commerciaux qui unissaient les Français aux populations locales sont rompus. La reprise de Québec en 1632 constitue un défi de taille. Agissant tel un directeur des opérations, le succès de l'entreprise repose largement sur les compétences de Bochart.

Lorsqu'il quitte en 1636, le réseau commercial est rétabli et les activités illicites des commerçants anglais ou basques sont réprimées. Entre temps, sous son commandement, le poste de traite au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice a été doté d'un entrepôt et d'équipements de défenses; Trois-Rivières était né.

Yannick Gendron
15 novembre 2011

³⁷ Campeau, 1987, p. 659.

³⁸ *Ibid*, p. 633.